

Le 21 mars 2013 à 10h30

Les Mureaux pose la première pierre du Pôle Molière

Informations pratiques

• **Le 21 mars 2013 à 10h30**

Pose de la première pierre
du Pôle Molière
12 rue Jean-Jacques Rousseau
78130 Les Mureaux

• **Venir aux Mureaux**

Par le train : 35' depuis la gare Paris
Saint-Lazare (direction Mantes-la-
Jolie via Poissy)

Par autocar : 35' avec l'Express A14
depuis La Défense

Par l'autoroute A13 - Sortie Meulan
- Les Mureaux

Calendrier

• **3 octobre 2010 :**

La Tour Molière est déconstruite

• **octobre-décembre 2012 :**

Préparation de chantier et démarrage
des terrassements

• **21 mars 2013 :**

Première pierre du Pôle Molière

• **Rentrée 2014 :**

Ouverture du Pôle Molière



Le 21 mars 2013, la ville des Mureaux procède à la pose de la première pierre du Pôle Molière autour de François GARAY, Maire des Mureaux, des membres du Conseil municipal ainsi que de Pierre-Yves DUWOYE, chancelier du rectorat de l'Académie de Versailles et de nombreuses autres personnalités.

Symbole du renouveau de la ville des Mureaux, le **Pôle Molière est conçu comme un équipement phare au service de l'ensemble des habitants.** Il sera composé de deux écoles maternelle (6 classes) et élémentaire (7 classes), d'une crèche (50 berceaux), d'une ludothèque, d'un restaurant (équipé d'un réfectoire se transformant en salle d'exposition), d'un café des parents, d'un centre de ressources, d'une salle à dominante sportive et de salles polyvalentes.

Polyvalent, multi-activités, ouvert 7 jours sur 7 : le Pôle Molière sera axé aussi bien sur les temps scolaires que sur les temps éducatifs et pédagogiques de loisirs et d'éveils. Car il ne s'agit pas de construire une « école » au sens traditionnel du terme. L'évolution de notre société, des besoins de nos enfants, la question des rythmes scolaires : autant de thèmes qui impliquent une approche plus globale de la question éducative. Il s'agit donc

Contact presse
Nicolas WECKER
01 30 91 39 14

nwecker@mairie-lesmureaux.fr

Le Pôle Molière, c'est :

- une école maternelle (6 classes)
- une école élémentaire (7 classes)
- une crèche (50 berceaux)
- une ludothèque
- un centre de loisirs
- un restaurant
- un café des parents
- un centre de ressources
- une salle à dominante sportive



Le Pôle Molière en chiffres :

- une parcelle de **9 000 m²**
- **452 m²** de panneaux photovoltaïques
- une crèche de **50** berceaux
- **20 mois** de travaux

Les acteurs du projet :

- **Mandataire des travaux :**
Le groupement GCC, INEO, LACROIX JARDINS, COLAS
- **Maître d'œuvre :**
l'atelier AKLA ARCHITECTES
- **Maître d'ouvrage délégué :**
la SEM92

d'accompagner l'enfant tout au long de sa vie scolaire mais aussi extrascolaire depuis la crèche jusqu'à la fin du cycle élémentaire. Le Pôle Molière est le fruit de cette réflexion : aussi son projet d'établissement comporte un **programme pédagogique valorisant la création artistique et culturelle** (les arts manuels), mais aussi des temps de citoyenneté et de convivialité.

Ouvert sur la ville, le Pôle Molière sera un **lieu de socialisation et de rencontres** comprenant un restaurant, des salles de réunions, une salle d'activités sportives et une salle polyvalente. Comme pour le Pôle administratif, l'équipement est construit dans une **démarche de labellisation de Haute Qualité Environnementale** (panneaux photovoltaïques, gestion intégrale des eaux de pluies, végétalisation riche et diversifiée) qui fera de ce bâtiment un **équipement durable pour les générations à venir**. Il se situera dans la lignée des réussites de la ville en matière de bâtiment environnementaux. Ainsi, la mairie des Mureaux avait obtenu le premier label Haute Qualité Environnementale en 2005 pour un bâtiment tertiaire. De même le **Pôle Molière est lauréat de l'appel à projet BEPOS, lancé par l'ADEME**, récompensant les projets de bâtiment à énergie positive.

Le Pôle Molière poursuivra également les initiatives visant à faire de **la ville des Mureaux un lieu innovant en matière d'accompagnement dans le parcours éducatif et citoyen**. Depuis 2001, la ville a lancé de nombreux dispositifs innovants, tels que le **Passeport Citoyen, le Conseil municipal des enfants, le Contrat municipal étudiant ou encore le prêt aux élèves de tablettes numériques** dans le cadre de leur apprentissage.

Le Pôle Molière bénéficie du soutien financier de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), du Conseil général des Yvelines, du Conseil régional Île-de-France, de la Caisse d'allocations familiales (CAF), de l'État à travers la Dotation de développement urbain (DDU), de l'Europe à travers le fonds FEDER, de l'Agence de l'Eau et de l'ADEME.

